



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

**Circulaire administrative
CACE/455**

Le 29 juillet 2008

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Réunion de la Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion), Genève, 3-4 novembre 2008

1 Introduction

Nous vous informons, par la présente Circulaire administrative, qu'une réunion de la Commission d'études 6 de l'UIT-R aura lieu à Genève, les 3 et 4 novembre 2008 (1 jour et demi), faisant suite aux réunions des Groupes de travail 6A, 6B et 6C (voir la Lettre circulaire [6/LCCE/62](#)).

La réunion de la Commission d'études aura lieu au siège de l'UIT, à Genève. Les services directement liés à la réunion (distribution des documents, etc.) seront situés à proximité de la salle de réunion. L'enregistrement des délégués commencera à 8 h 30 **dans le bâtiment Montbrillant uniquement (tous les délégués devront emprunter exclusivement l'entrée Montbrillant)** le jour de l'ouverture. La séance d'ouverture débutera à 9 h 30.

2 Programme de la réunion

Le projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 6 est reproduit à l'Annexe 1. Les contributions des participants seront traitées conformément à la Résolution UIT-R 1-5.

Les Questions attribuées à la Commission d'études 6 se trouvent à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/ITU-R/go/que-rsg6/fr>

2.1 Adoption de projets de Recommandation à la réunion de la Commission d'études (§ 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-5)

Aucune Recommandation n'est proposée pour adoption par la Commission d'études conformément au § 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-5.

2.2 Adoption de projets de Recommandation par une Commission d'études par correspondance (§ 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-5)

La procédure décrite au § 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-5 concerne les projets de Recommandation nouvelle ou révisée qui ne sont pas expressément inscrits à l'ordre du jour d'une réunion de Commission d'études.

Conformément à cette procédure, les projets de Recommandation nouvelle ou révisée, établis au cours des réunions des Groupes de travail 6A, 6B et 6C organisées avant la réunion de la Commission d'études, seront soumis à ladite Commission. Après examen, cette dernière pourra décider de les faire adopter par correspondance. En pareils cas, la Commission d'études peut aussi décider d'appliquer la procédure d'adoption et d'approbation simultanées (PAAS) d'un projet de Recommandation, décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5 (voir aussi le § 2.3 ci-dessous).

Conformément au § 2.25 de la Résolution UIT-R 1-5, l'Annexe 2 de la présente Circulaire contient la liste des sujets que doivent traiter les réunions des Groupes de travail qui précèdent immédiatement la réunion de la Commission d'études, pour laquelle des projets de Recommandation pourraient être établis.

2.3 Décision concernant la procédure d'approbation

Au cours de sa réunion, la Commission d'études décide de l'éventuelle procédure à suivre pour l'approbation de chaque projet de Recommandation conformément au § 10.4.3 de la Résolution UIT-R 1-5. Elle peut soumettre le projet de Recommandation soit à l'Assemblée des radiocommunications suivante, soit aux Etats Membres, par voie de consultation; la Commission d'études peut aussi décider d'utiliser la procédure PAAS, décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5.

3 Contributions

Les participants sont invités à fournir des contributions pour donner suite aux travaux de la Commission d'études 6. Ces contributions seront traitées conformément aux dispositions énoncées dans la Résolution UIT-R 1-5 et publiées à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/ITU-R/go/rsg6/fr> (voir «contributions»). Un nombre limité de versions papier seront disponibles à la réunion. **La date limite de soumission des contributions est le lundi 27 octobre 2008 à 16 heures UTC.** Les contributions reçues après cette date ne pourront pas être acceptées. Aux termes de la Résolution UIT-R 1-5, les contributions qui ne sont pas mises à la disposition des participants à l'ouverture de la réunion ne seront pas examinées.

Les participants sont priés de soumettre leurs contributions par courrier électronique à:

rsg6@itu.int

Une copie doit aussi être envoyée aux Présidents des Groupes de travail concernés ainsi qu'au Président et aux Vice-Présidents de la Commission d'études 6 dont vous trouverez les adresses sur le site:

http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/compass/cvc.param.sh?acvty_code=6

4 Visa

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle de l'administration ou de la société que vous représentez. Cette lettre doit préciser votre nom et vos fonctions, votre date de naissance, votre numéro de passeport, ainsi que ses dates de délivrance et d'arrivée à expiration. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie au numéro +41 22 730 6600 à l'Unité des documents et réunions de l'UIT-R, bureau V.434, à l'attention de Mme L. Kocher. Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins une semaine pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

5 Participation

Les services d'interprétation seront fournis sur la base des inscriptions de participants parvenues un mois avant la réunion.

Afin que les dispositions nécessaires puissent être prises, nous vous prions de nous communiquer, un mois au plus tard avant l'ouverture de la réunion, le nom de votre(vos) représentant(s) au moyen du formulaire ci-joint (Annexe 3) (le photocopier si nécessaire). En ce qui concerne les réservations d'hôtel, veuillez consulter l'adresse suivante: <http://www.itu.int/travel/>.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 3

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion préparatoire à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Projet d'ordre du jour de la deuxième réunion de la Commission d'études 6 des radiocommunications

(Genève, 3-4 novembre 2008)

- 1** Ouverture de la réunion
- 2** Adoption de l'ordre du jour
- 3** Désignation du Rapporteur
- 4** Compte rendu ([Document 6/79](#))
- 5** Rapports de synthèse des Présidents des Groupes de travail
- 5.1** GT 6A
- 5.2** GT 6B
- 5.3** GT 6C
- 6** Examen des Recommandations nouvelles ou révisées
- 6.1** Recommandations pour lesquelles l'intention de demander l'adoption n'a pas été notifiée (voir la Résolution UIT-R 1-5, § 10.2.3, 10.3 et 10.4)
 - Décision de demander l'adoption
 - Décision concernant l'éventuelle procédure d'approbation à suivre
- 7** Résultats des réunions de la Commission de direction de la CE 6 de l'UIT-R
- 8** Examen des Questions (Rapport du Président du Groupe du Rapporteur)
- 9** Etat d'avancement des Manuels, Questions, Recommandations, Rapports, Voeux, Résolutions et Décisions
- 10** Liaison avec d'autres Commissions d'études ou organisations internationales
- 11** Constitution du Groupe de rédaction qui travaillera par correspondance
- 12** Calendrier des réunions
- 13** Divers

C. DOSCH
Président de la Commission d'études 6
des radiocommunications

Annexe 2

Sujets que doivent traiter les réunions des Groupes de travail 6A, 6B et 6C qui précèdent immédiatement la réunion de la Commission d'études 6 pour laquelle des projets de Recommandation pourraient être établis

Groupe de travail 6A

Evaluation des dégradations causées à la réception de la télévision numérique par une turbine éolienne (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R [XXX], Annexe 2 du [Document 6A/56](#)).

Utilisation du spectre et besoins des utilisateurs en ce qui concerne les microphones sans fil (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[WIREMIC], Annexe 3 du [Document 6A/56](#)).

Critère permettant d'évaluer les conséquences du partage du spectre et de la gestion des brouillages pour le service de radiodiffusion de Terre (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[SHARE], Annexe 4 du [Document 6A/56](#)).

Critères de planification des services de télévision numérique de Terre dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1368-7, Annexe 5 du [Document 6A/56](#)).

Groupe de travail 6B

Systèmes d'accès conditionnel pour la radiodiffusion numérique (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.XXXX, Annexe 2 du [Document 6B/30](#)).

Harmonisation du format des contenus déclaratifs pour les applications de télévision interactive (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1699, Annexe 3 du [Document 6B/30](#)).

Schéma de multiplexage pour des paquets de longueur variable (avant-projet de nouvelle Recommandation, Annexe 4 du [Document 6B/30](#)).

Groupe de travail 6C

Zones de sécurité pour la production au format 16:9 (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[XXX], Annexe 2 du [Document 6C/69](#)).

Métadonnées pour le contrôle de la diffusion des programmes (avant-projet de nouvelle Recommandation, Annexe 3 du [Document 6C/69](#)).

Caractéristiques colorimétriques et caractéristiques connexes unifiées à l'échelle mondiale des futurs systèmes de télévision et d'imagerie (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1361, Annexe 4 du [Document 6C/69](#)).

Algorithmes de mesure de l'intensité sonore des programmes audio et des niveaux de crête vrais des signaux audio (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BS.1770-1, Annexe 5 du [Document 6C/69](#)).

Annexe 3 (Anglais seulement)

ITU-R Block Meetings

Geneva, Switzerland, 24 September – 11 November 2008



REGISTRATION FORM

WP 4B 24/9-1/10	WP 4C 29/9-8/10	WP 4A 6-15/10	SG 4 16-17/10	WP 6C 20-24/10	WP 6B 23-29/10	WP 6A 24-31/10

WP 5C 27/10-5/11	WP 5A 28/10-6/11	WP 5B 29/10-7/11	SG 6 3-4/11	JTG 5-6 4-10/11	SG 5 10-11/11

Mr. Mrs. Ms. Miss:

(family name)

(first name)

Accompanied by family member(s):

(family name)

(first name)

1. REPRESENTATION

Name of Member State:

Head of Delegation

Deputy

Delegate

(to be completed by representatives of Member States only)

Name of Sector Member:

Recognized Operating Agencies

Regional Telecommunication Organizations

Scientific or Industrial Organizations

Intergovernmental Organizations operating Satellite Systems

UN, Specialized Agencies and the IAEA

Other Entities dealing with Telecommunication matters

Regional and other International Organizations

Associates

2. OFFICIAL ADDRESS

Name of the Company:

Street Address:

City/State/Code/Country:

Business tel.:

Fax:

E-mail:

In case of emergency:

3. DOCUMENTS

I wish to receive paper copies during the meeting:

Yes

No

Language required:

English

French

Spanish

Arabic

Chinese

Russian

(Upon request, contributions are available at the Document Distribution Desk)

Date:

Signature:

For BR Secretariat use only

Approved (if applicable)

Personal Section

Meeting Section

Pigeonhole

To be returned duly completed to the Radiocommunication Bureau

Place des Nations
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Telephone: +41 22 730 5802
Telefax: +41 22 730 6600
Email: linda.kocher@itu.int